

LES SORTANTS DES LISTES DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A PÔLE EMPLOI, EN MARS 2013

En mars 2013, 448 700 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B ou C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 45,6 % ont repris un emploi. Cette part a diminué de 1,2 point par rapport à décembre 2012 (-1,4 point sur un an).

Au total, 4,0 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C fin février 2013 sont sortis des listes au cours du mois de mars 2013 pour reprendre un emploi. Ce taux a diminué de 0,3 point par rapport à décembre 2012 (-0,5 point sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en mars 2013, 44,2 % ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou à un contrat à durée déterminée de six mois ou plus, et 83,2 % étaient toujours en emploi en juin 2013, soit trois mois après leur reprise d'emploi.

En mars 2013, 448 700 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B ou C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 45,6 % ont repris un emploi, 10,7 % sont entrés en formation et 17,6 % se sont immédiatement réinscrits à Pôle emploi, leur sortie correspondant à un problème d'actualisation de leur situation mensuelle (oubli, retard).

Tableau 1 • Sorties des listes de Pôle emploi par motif réel

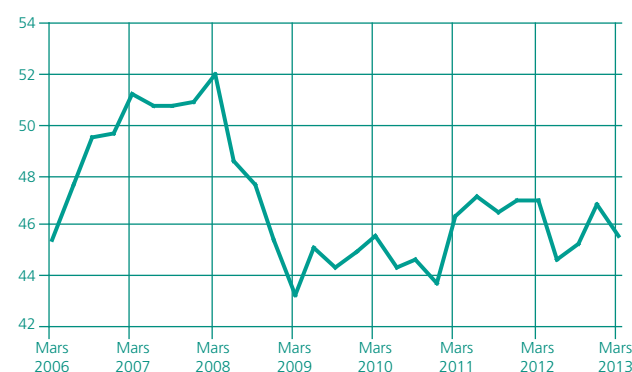
En %, sauf mention contraire

Données CVS	Mars 12	Déc. 12	Mars 13
Reprise d'emploi.....	47,0	46,8	45,6
Formation	11,5	9,7	10,7
Retraite, dispense de recherche d'emploi.....	0,7	0,9	1,5
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7,9	6,7	7,0
Non-renouvellement volontaire de la demande.....	2,9	2,7	2,6
Non-renouvellement accidentel de la demande	6,9	8,2	7,9
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	16,4	18,0	17,6
Radiation administrative	1,6	1,3	1,6
Autre motif de sortie.....	5,0	5,6	5,5
Total.....	100,0	100,0	100,0
Nombre de sorties (cvs-cjo) - en milliers.....	450,2	464,2	448,7

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine. Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 1 • Part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi

En %, données CVS



Lecture : en mars 2013, 45,6 % des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi sont sortis pour reprise d'emploi.

Définition : la part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi correspond au ratio du nombre de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi au cours du mois *m* pour reprise d'emploi sur le nombre de demandeurs d'emploi sortis ce même mois.

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Les parts de reprise d'emploi dans les sorties de Pôle emploi selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

En mars 2013, 45,6 % des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi ont repris un emploi (tableau 2). La part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi a diminué de 1,2 point par rapport à décembre 2012 (-1,4 point sur un an).

45,1 % des hommes et 46,5 % des femmes sortis des listes en mars 2013 ont repris un emploi. Entre décembre 2012 et mars 2013, la part des reprises d'emploi a diminué de 1,9 point pour les hommes et de 0,1 point pour les femmes (sur un an, la part des reprises d'emploi a diminué de 2,5 points pour les hommes et est restée stable pour les femmes).

43,8 % des moins de 25 ans, 48,1 % des 25-49 ans et 38,4 % des 50 ans ou plus sortis des listes en mars 2013 ont repris un emploi. Entre décembre 2012 et mars 2013, la part des reprises d'emploi a diminué de 3,2 points pour les moins de 25 ans, a augmenté de 0,5 point pour les 25-49 ans et a diminué de 4,2 points pour les 50 ans ou plus (-2,4 points pour les moins de 25 ans, -0,3 point pour les 25-49 ans et -3,3 points pour les 50 ans ou plus sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi sortis des listes en mars 2013, 50,2 % de ceux qui étaient inscrits depuis un an ou plus en catégorie A, B ou C et 44,3 % de ceux qui étaient inscrits depuis moins d'un an ont repris un emploi. Entre décembre 2012 et mars 2013, la part des reprises d'emploi a augmenté de 0,9 point pour les demandeurs d'emploi de longue durée et a diminué de 1,8 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (respectivement -0,4 point et -1,7 point sur un an).

Tableau 2 • Part des reprises d'emploi dans les sorties de listes de Pôle emploi, selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %

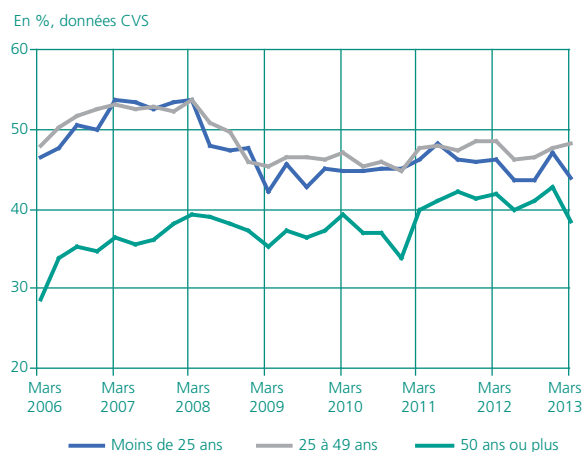
Données CVS	Mars 12	Déc. 12	Mars 13
Ensemble	47,0	46,8	45,6
Sexe			
Homme.....	47,6	47,0	45,1
Femme.....	46,5	46,6	46,5
Âge			
Moins de 25 ans.....	46,2	47,0	43,8
25 à 49 ans.....	48,4	47,6	48,1
50 ans ou plus.....	41,7	42,6	38,4
Ancienneté d'inscription sur les listes en catégories A, B, C			
Moins d'un an.....	46,0	46,1	44,3
Un an ou plus.....	50,6	49,3	50,2

Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 3 • Part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi par âge

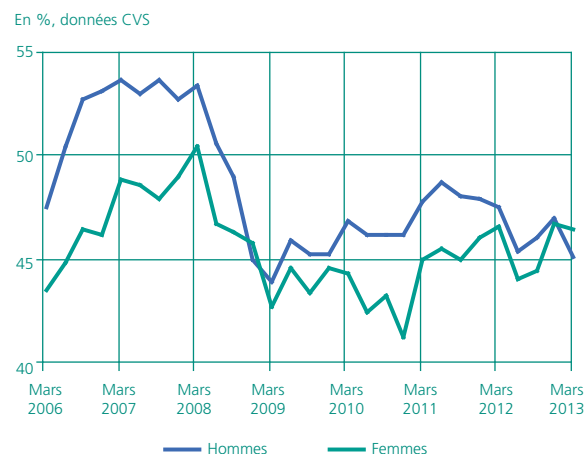


Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.



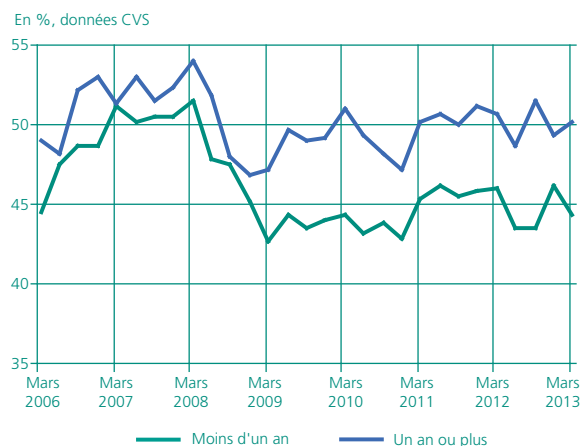
Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 2 • Part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi par sexe



Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.

Graphique 4 • Part des reprises d'emploi dans les sorties de Pôle emploi par ancienneté d'inscription en catégories A, B, C



Champ : sorties des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Les taux de sortie pour reprise d'emploi parmi les inscrits à Pôle emploi selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

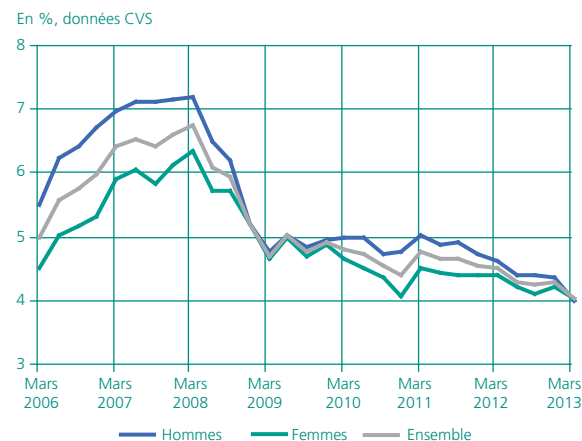
Fin février 2013, 4 706 700 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B ou C) étaient inscrits sur les listes de Pôle emploi en France métropolitaine (1). 4,0 % d'entre eux sont sortis des listes de Pôle emploi au cours du mois de mars 2013 pour reprendre un emploi (tableau 3). Ce taux de reprise d'emploi a diminué de 0,3 point par rapport à décembre 2012 (-0,5 point sur un an).

Ces taux de sortie pour reprise d'emploi en mars 2013 sont de 4,0 % pour les hommes comme pour les femmes. Entre décembre 2012 et mars 2013, ce taux a diminué de 0,4 point pour les hommes et de 0,2 point pour les femmes (-0,6 point sur un an pour les hommes et -0,4 point pour les femmes).

6,3 % des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 4,2 % des 25-49 ans et 2,0 % des 50 ans ou plus inscrits fin février 2013 sont sortis des listes de Pôle emploi en mars 2013 pour reprendre un emploi. Entre décembre 2012 et mars 2013, ce taux a diminué de 0,5 point pour les moins de 25 ans, de 0,2 point pour les 25-49 ans et de 0,3 point pour les 50 ans ou plus (respectivement -0,8, -0,4 et -0,3 point sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits fin février 2013 en catégories A, B ou C, 2,6 % des demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à Pôle emploi en catégories A, B ou C depuis un an ou plus et 5,1 % des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an sont sortis des listes de Pôle emploi en mars 2013 pour reprendre un emploi. Entre décembre 2012 et mars 2013, ce taux est resté stable pour les demandeurs d'emploi de longue durée et a diminué de 0,4 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (respectivement -0,3 point et -0,5 point sur un an).

Graphique 5 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Tableau 3 • Taux de sortie pour reprise d'emploi selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi

En %

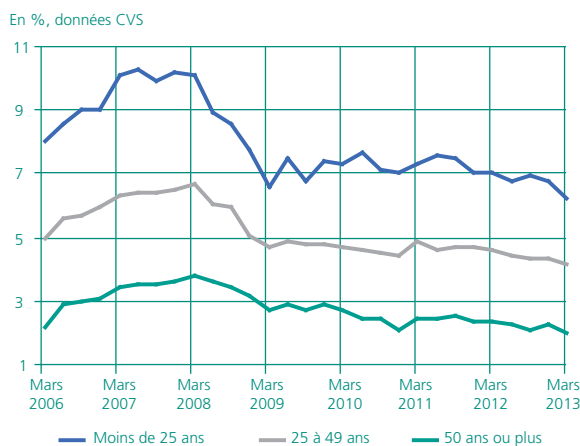
Données CVS	Mars 12	Déc. 12	Mars 13
Ensemble	4,5	4,3	4,0
Sexe			
Homme.....	4,6	4,4	4,0
Femme.....	4,4	4,2	4,0
Âge			
Moins de 25 ans.....	7,1	6,8	6,3
25 à 49 ans.....	4,6	4,4	4,2
50 ans ou plus.....	2,3	2,3	2,0
Ancienneté d'inscription sur les listes en catégories A, B, C			
Moins d'un an.....	5,6	5,5	5,1
Un an ou plus.....	2,9	2,6	2,6

Lecture : 4,0 % des hommes inscrits sur les listes de Pôle emploi fin février 2013 sont sortis des listes en mars 2013 pour reprise d'emploi.

Définition : le taux de sortie des listes pour reprise d'emploi un mois *m* correspond au ratio du nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi à la fin du mois *m-1* et sortis des listes pour reprise d'emploi au cours du mois *m* sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes à la fin du mois *m-1*.

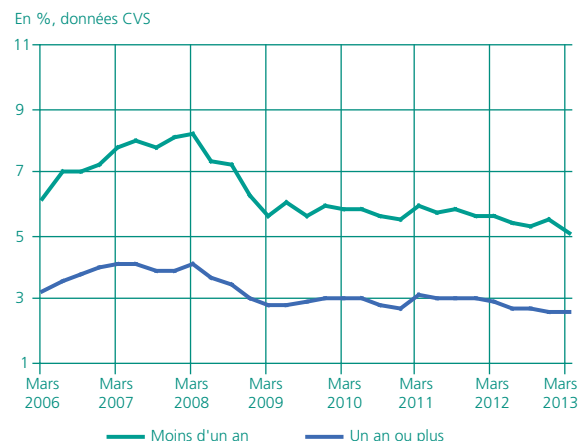
Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Graphique 6 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge



Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.

Graphique 7 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté d'inscription en catégories A, B, C



Champ : demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B ou C à la fin du mois précédent ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

(1) Parmi ceux-ci, 3 187 700 étaient sans emploi tout au long du mois (catégorie A) et 1 519 000 exerçaient une activité réduite (catégories B, C).



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).



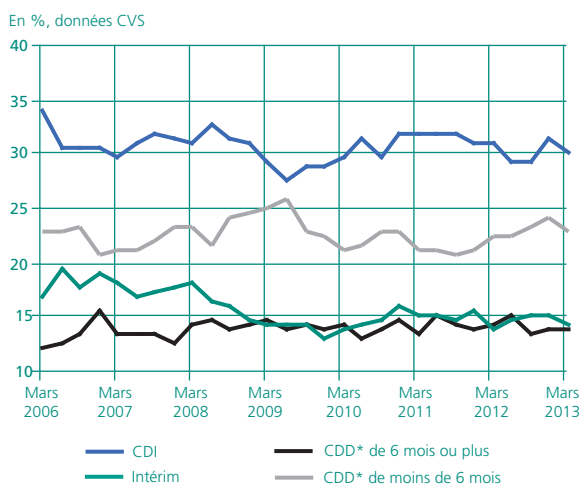
Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi : caractéristiques des emplois occupés et situation trois mois après

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en mars 2013, 30,3 % ont accédé à un CDI, 13,9 % à un CDD ou contrat saisonnier de six mois ou plus, 22,9 % à un CDD ou contrat saisonnier de moins de six mois et 14,3 % à une mission d'intérim (tableau 4). La part des reprises d'emploi en CDI a diminué de 1,2 point entre décembre 2012 et mars 2013 (-0,9 point sur un an). 74,0 % des demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en mars 2013 travaillaient à temps plein, soit -1,9 point par rapport à décembre 2012 (-0,7 point sur un an).

En juin 2013, c'est-à-dire trois mois après leur sortie pour reprise d'emploi, 83,2 % des demandeurs d'emploi sortis des listes pour reprise d'emploi étaient toujours en emploi (graphique 10), qu'il s'agisse ou non du même emploi. La part des demandeurs d'emploi toujours en emploi trois mois après leur reprise d'emploi a augmenté de 0,5 point entre les sortants de décembre 2012 et ceux de mars 2013 (+1,1 point sur un an).

Graphique 8 • Répartition des emplois occupés à la sortie des listes de Pôle emploi selon le type de contrat



* Y compris les contrats saisonniers.

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sortis des listes pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.

Tableau 4 • Répartition des emplois occupés à la sortie des listes de Pôle emploi selon le type de contrat et le temps de travail

En %

Données CVS	Mars 12	Déc. 12	Mars 13
Type de contrat.....			
CDI.....	31,2	31,5	30,3
CDD* de 6 mois et plus.....	14,2	13,8	13,9
CDD* de moins de 6 mois.....	22,2	24,0	22,9
Missions d'intérim.....	14,0	15,0	14,3
Contrats aidés**.....	9,8	6,9	8,8
Autres (y.c. «à son compte» et «vacation»).....	8,6	8,8	9,7
Temps de travail.....			
Temps plein.....	74,7	75,9	74,0
Temps partiel.....	25,3	24,1	26,0
Total.....	100,0	100,0	100,0

* Y compris les contrats saisonniers.

** CUI-CAE, CUI-CIE, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat jeune en entreprise, emploi d'avenir.

Lecture : 30,3 % des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi en mars 2013 sont en CDI.

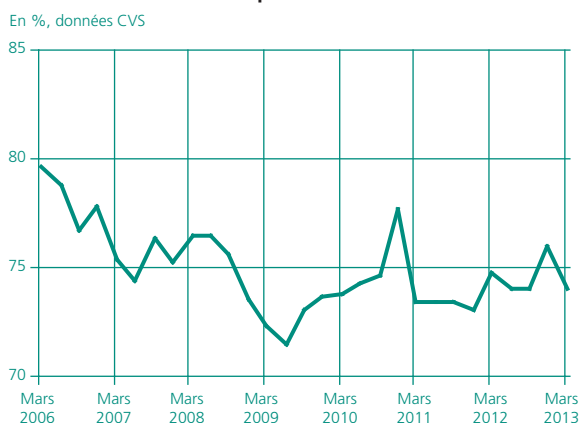
Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sortis des listes pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Valérie BERNARDI (Dares), Christel POUJOLY (Pôle emploi).

Graphique 9 • Part des emplois occupés à temps plein à la sortie des listes de Pôle emploi

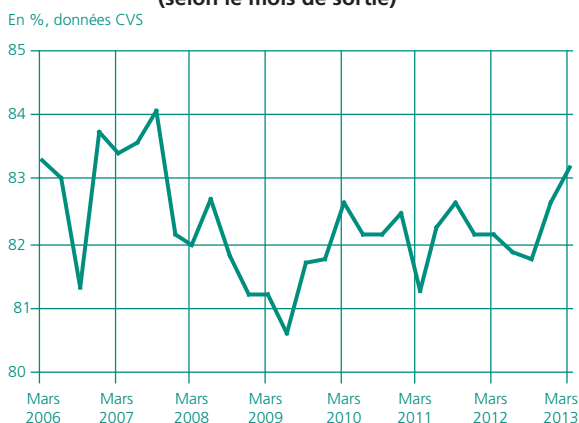


Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sortis des listes pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 10 • Part des sortants des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi en emploi trois mois après leur sortie (selon le mois de sortie)



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sortis des listes pour reprise d'emploi ; France métropolitaine.



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE « SORTANTS DES LISTES DE PÔLE EMPLOI »

Depuis le deuxième trimestre 2001, Pôle emploi et la Dares mènent une enquête auprès des demandeurs d'emploi sortant des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi afin d'estimer précisément leurs motifs réels de sortie des listes et la nature des emplois retrouvés. En effet, la statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, les demandeurs d'emploi peuvent sortir des listes de Pôle emploi parce qu'ils ont retrouvé un emploi, mais être enregistrés dans un autre motif administratif de sortie, notamment lorsqu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle (environ la moitié des personnes sorties pour non-actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi).

Cette enquête est réalisée chaque trimestre par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des catégories A, B, C des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois du trimestre (mars, juin, septembre et décembre). Certains demandeurs d'emploi ne sont plus inscrits à Pôle emploi; d'autres sont encore inscrits, mais en catégorie D ou E. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de sortie des catégories ABC.

Le champ de l'enquête ne comprend que les personnes susceptibles d'être en emploi à la sortie des listes. Sont ainsi hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation, retraite ou dispense de recherche d'emploi, changement d'unité locale de Pôle emploi... Sont à l'inverse interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles dont le motif de sortie déclaré est imprécis ou qui ont omis de répondre à Pôle emploi.

Ces personnes sont questionnées sur le motif réel de leur sortie des listes, sur les conditions de leur retour à l'emploi ainsi que sur leur situation professionnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi.

Les motifs réels de sortie des listes sont reconstitués à partir de deux sources: l'enquête Sortants pour les personnes interrogées, les informations présentes dans les données administratives (STMT) pour les autres. Les sorties pour reprise d'emploi sont identifiées à partir de la réponse dans l'enquête Sortants à des questions sur le motif de la sortie des listes et sur la situation le mois de la sortie: on considère comme « sortis pour reprise d'emploi » les demandeurs d'emploi qui déclarent une sortie pour ce motif ou qui sont en emploi le mois de la sortie. Ce motif réel correspond aux motifs administratifs de reprise d'emploi, mais aussi à d'autres motifs administratifs, notamment défaut d'actualisation, radiation administrative, autre arrêt de recherche...

Depuis sa création, l'enquête a connu des évolutions méthodologiques. De juin 2001 à décembre 2006, cette enquête était réalisée selon la méthode des quotas pour l'obtention d'un échantillon d'environ 2 000 répondants par trimestre sur la France métropolitaine. La taille de l'échantillon n'assurait qu'une représentativité nationale et la part des reprises d'emploi au sein des sorties était estimée, sur quatre vagues, de plus ou moins 1,1 point, pour une part de reprise d'emploi de 50 %.

En 2007, l'enquête a fait l'objet d'une refonte importante en vue d'améliorer sa représentativité au niveau régional et pour certains publics cibles (bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité, bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi résidant en zone urbaine sensible, bénéficiaires du RMI puis du RSA). La méthode des quotas a été abandonnée au profit d'un tirage aléatoire équilibré et l'échantillon a été élargi: 15 000 personnes sont désormais interrogées chaque trimestre. Le taux de réponse à l'enquête est d'environ 60 %. Ces changements ont permis d'améliorer significativement la précision des estimations. Par exemple, pour septembre 2012, la part des sorties pour reprise d'emploi dans l'ensemble des sorties est estimée avec une précision de plus ou moins 0,7 point, pour une part de reprise d'emploi estimée à 45,2 %.

Les comportements de sortie des listes présentent un caractère saisonnier, partiellement saisi par le rythme (trimestriel) de l'enquête. Pour tenir compte de cette saisonnalité et du fait que les quatre mois d'enquête ne sont pas nécessairement représentatifs de ce qui se passe sur une année en matière de sortie, les données sont désaisonnalisées et calées sur les volumes de sorties cvs-cjo publiés à partir de la STMT.

Sont comptabilisées l'ensemble des sorties de catégories ABC sur le mois, même de courte durée; une personne sortant plusieurs fois dans le mois sera comptabilisée plusieurs fois.

Concernant les caractéristiques des demandeurs d'emploi, l'âge est calculé en fin d'année et l'ancienneté en catégories ABC est calculée par rapport au mois de sortie.

Définitions des motifs de sortie

Motif réel	Définitions
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Formation
Retraite, dispense de recherche d'emploi	Départ en retraite, dispense de recherche d'emploi
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire
Non-renouvellement volontaire de la demande*	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande*	Problème de carte de séjour, oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription immédiate
Radiation administrative (1)	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres

* Non suivi d'une réinscription sur les listes de Pôle emploi dans les trois mois.

Définitions des catégories de demandeur d'emploi

Catégories statistiques	Catégories administratives	Définitions
A	1, 2 et 3 hors activité réduite	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
B	1, 2 et 3 en activité réduite	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 h ou moins au cours du mois)
C	6, 7 et 8	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78h au cours du mois)
D	4	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP) ou en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi
E	5	Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise)

Pour en savoir plus :

Les séries de l'enquête Sortants

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/les-series-statistiques,265/les-series-de-l-enquete-sortants,10662.html>

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2013, les radiations administratives prennent effet à la date de leur notification, et non plus à la date du manquement qui les motive. Ce changement de règle a eu un impact à la baisse sur le nombre de radiations administratives enregistrées de -24 000 en janvier 2013, en France métropolitaine. À partir du mois de février 2013, le nombre de radiations administratives retrouve, en moyenne, un niveau correspondant à celui qui aurait été observé si les règles n'avaient pas été modifiées. La saisonnalité des sorties pour radiations administratives peut cependant être affectée par cette réforme.